

# RÈGLEMENT DU CONCOURS DES CHALLENGES DJANTA 2026

## PRÉAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale Togo Digital et de la promotion de l'innovation technologique au Togo, le Djanta Tech Hub organise les challenges à l'attention de l'écosystème.

Ce concours national comprend deux programmes distincts et complémentaires :

- Djanta Innov’Arena – Challenge d’Innovation
- Djanta Idée-Action – Hackathon

Les challenges ont pour vocation d’identifier, de valoriser et d’accompagner des solutions innovantes répondant aux priorités nationales de développement dans des secteurs stratégiques.

## ARTICLE 1 : OBJECTIFS DU CONCOURS

Les challenges poursuivent les objectifs suivants :

1. Identifier des solutions innovantes à fort impact économique et social dans les secteurs prioritaires ;
2. Accompagner les équipes sélectionnées dans la structuration, le développement et la mise sur le marché de produits ou services viables ;
3. Contribuer au renforcement et à la structuration de l’écosystème national de l’innovation et de l’entrepreneuriat technologique.

## ARTICLE 2 : PROGRAMMES ET CONDITIONS D’ADMISSIBILITÉ

Les deux programmes portent notamment sur les secteurs suivants, sans que cette liste soit limitative : Agriculture, Éducation, Artisanat, Tourisme, Finance, Logistique, Productivité des PME, Optimisation des services publics et autres priorités nationales.

### 2.1 Djanta Innov’Arena (Challenge d’Innovation)

Le programme est ouvert aux startups, aux petites et moyennes entreprises (PME), aux entreprises sociales, aux entrepreneurs individuels, aux chercheurs, aux universitaires, aux professionnels ainsi qu’aux organisations non gouvernementales (ONG).

Les projets soumis doivent avoir atteint un niveau de maturité suffisant et disposer, au minimum, d’un prototype fonctionnel, d’un produit minimum viable (MVP) ou d’une solution techniquement démontrable.

### 2.2 Djanta Idée-Action (Hackathon)

Le programme s’adresse aux étudiants, aux jeunes diplômés ainsi qu’aux jeunes professionnels en début de carrière.

Les projets attendus doivent se situer au stade de l’idéation, qu’il s’agisse d’une phase de pré-idéation ou d’une idée initiale, sans qu’un prototype ou un produit minimum viable (MVP) ne soit requis à ce stade.

## **ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### ***3.1 Admissibilité générale***

Chaque candidat ou équipe ne peut soumettre qu’une seule candidature et à un seul programme.

Tous les membres des équipes doivent être citoyens togolais ou résidents légaux au Togo.

Les candidatures sont soumises en français ou en anglais. Les communications et présentations lors des bootcamps peuvent être faites également en français ou en anglais.

Les équipes sont composées de deux (2) à cinq (5) membres. Les candidatures individuelles sont admises pour le programme « Djanta Innov’Arena » même si la collaboration est fortement encouragée.

La participation d’équipes inclusives (genre, région, personnes vivant avec un handicap) est fortement encouragée.

### ***3.2 Engagement des participants***

Tous les candidats s’engagent respecter le code de conduite du concours fondé sur la collaboration, le respect mutuel, l’éthique et l’originalité des projets.

Les participants sélectionnés s’engagent à prendre part à l’ensemble des activités du programme sélectionné (bootcamps, ateliers, séances de mentorat, événements finaux) ;

### ***3.3 Originalité des projets et solutions***

Les projets soumis doivent être originaux et ne porter atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle de tiers.

Les participants demeurent pleinement propriétaires de leurs idées, projets et solutions.

Les participants autorisent toutefois le Djanta Tech Hub à utiliser les informations relatives aux projets à des fins de communication, de promotion et de reporting institutionnel.

### ***3.4 Motifs de disqualification***

Toute candidature pourra être disqualifiée en cas de :

- fourniture d’informations fausses ou trompeuses ;
- plagiat ou appropriation frauduleuse de concepts existants ;
- non-respect des délais, des règles du concours ou des engagements de participation.

## **ARTICLE 4 : DOSSIER DE CANDIDATURE**

### ***4.1 Contenu des dossiers***

| <b>Programme</b>       | <b>Éléments requis</b>   |
|------------------------|--|
| Djanta<br>Innov'Action | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire en ligne renseigné</li> <li>• Description de la solution (300 mots maximum)</li> <li>• Pitch deck</li> <li>• Lien vers la démonstration ou design de l'interface utilisateur (pour MVP)</li> <li>• Présentation de l'équipe</li> <li>• CV ou profil LinkedIn du chef d'équipe (optionnel)</li> </ul> |
| Djanta Idée-Action     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de candidature avec informations sur l'équipe</li> <li>• Résumé de l'idée initiale (500 mots maximum)</li> <li>• Biographie des membres de l'équipe</li> <li>• CV ou profil LinkedIn du chef d'équipe (optionnel)</li> </ul>   |

#### **4.2 Modalités de soumission**

Les candidatures sont soumises exclusivement via la plateforme officielle à travers le lien fournit sur le site.

### **ARTICLE 5 : CALENDRIER DU CONCOURS**

Le calendrier du concours se déroule suivant ces étapes :

- Ouverture des candidatures : 27 Février 2026
- Clôture des candidatures : 10 Avril 2026
- Phase de présélection : 10 au 18 Avril 2026
- Bootcamps et sessions d'accompagnement : 27 et 28 Avril 2026
- Journée de pitch final : 30 Avril 2026
- Sélection finale : 01 Mai 2026

### **ARTICLE 6 : PROCESSUS DE SÉLECTION PAR LE JURY**

Les projets sont évalués par un jury indépendant sur la base des critères suivants :

1. Pertinence et alignement avec les priorités nationales ;
2. Caractère innovant et créatif de la solution ;
3. Potentiel d'impact économique et social ;
4. Qualité, complémentarité et engagement de l'équipe ;
5. Faisabilité technique et viabilité du projet.

## **ARTICLE 7 : PRIX ET OPPORTUNITÉS**

### ***7.1 Djanta Innov' Arena – Projets lauréats***

Les équipes sélectionnées bénéficieront notamment de :

- l'accès au Bootcamp Challenge d'Innovation Djanta ;
- la participation à la Journée de pitch final ;
- l'intégration au programme d'incubation du Djanta Tech Hub ;
- un accompagnement comprenant mentorat, appui technique, accès au coworking et opportunités de financement ;
- une visibilité accrue auprès d'investisseurs et partenaires.

### ***7.2 Djanta Idée-Action – Meilleures équipes***

Les équipes retenues bénéficieront notamment de :

- la participation à un Sprint et Bootcamp Hackathon ;
- la Journée de pitch final ;
- l'accès à un programme de pré-incubation ;
- un accompagnement à la conception de MVP, mentorat, accès au coworking et opportunités de financement ;
- une visibilité institutionnelle et médiatique.

## **ARTICLE 8 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les participants conservent l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur leurs projets. Le Djanta Tech Hub est autorisé à utiliser leur travail à des fins de communication, de promotion et de reporting.

## **ARTICLE 9 : PROTECTION DES DONNEES**

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-014 du 29 octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel, les participants consentent uniquement, sur les bases juridiques concernées, à l'utilisation de leurs données à caractère personnel dans le cadre de communications ayant trait aux challenges du Djanta.

## **ARTICLE 10 : RECLAMATIONS**

Les réclamations relatives à tout problème ou événement en lien avec les challenges ne sont recevables que dans une période de quinze (15) jours calendaires maximum à compter de la proclamation des résultats.

## **ARTICLE 11 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La soumission d'une candidature vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.  
Tout participant s'engage à en respecter l'ensemble des dispositions.